



a. Moutarde des oiseaux; b. Amarante tuberculée; c. Vergerette du Canada; d. Petite herbe à poux; e. Grande herbe à poux.

Recherche de collaborateurs : Enquête sur les mauvaises herbes résistantes au glyphosate dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière

De plus en plus, la résistance des mauvaises herbes (MH) aux herbicides est un phénomène auquel les producteurs et les intervenants du secteur doivent faire face. La résistance au glyphosate (groupe 9) est à surveiller étroitement. En Ontario, déjà quatre espèces de MH ont développé de la résistance à cet herbicide (amarante tuberculée, grande herbe à poux, petite herbe à poux, vergerette du Canada). Au Québec, malgré l'usage très répandu de cultures tolérant le glyphosate et l'importance des superficies en travail de conservation du sol impliquant l'utilisation de glyphosate, ce n'est que tout récemment que les premiers cas de résistance à cet herbicide ont été confirmés chez la [moutarde des oiseaux](#) et l'[amarante tuberculée](#). Plusieurs experts s'étonnent du fait que le phénomène de résistance au glyphosate tarde à apparaître au Québec. Par contre, aucun inventaire n'a encore été réalisé à cette fin.

À cet effet, le **GRUPE PLEINETERRE** avec la collaboration du **MAPAQ**, de l'**Université Laval** et de **Bayer CropScience** mène présentement une enquête sur les mauvaises herbes résistantes (MHR) au glyphosate dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière. Cette enquête, d'une durée de deux ans (2018 et 2019), permettra d'établir un portrait plus juste de l'état de la résistance au glyphosate. Les espèces ciblées par l'étude sont l'amarante tuberculée, la moutarde des oiseaux, la petite et la grande herbe à poux ainsi que la vergerette du Canada. Les pratiques culturales des producteurs seront étudiées afin d'identifier les principales causes de cette problématique. Finalement, un portrait plus juste de la situation sera produit. Ceci permettra de sensibiliser les producteurs à ce phénomène et de les encourager à adopter de bonnes pratiques de gestion pour limiter ce phénomène.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Dresser un état de situation de la présence de MHR au glyphosate dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET

1. Identifier des sites pouvant comporter des populations résistantes au glyphosate (amarante tuberculée, moutarde des oiseaux, petite et grande herbe à poux, vergerette du Canada) et procéder à leur échantillonnage;
2. Évaluer la réponse de ces populations au glyphosate;
3. Établir les principales causes conduisant au développement de ce phénomène au moyen d'un court [questionnaire](#) adressé aux exploitants agricoles sur leurs pratiques culturales;
4. Cartographier la répartition des populations confirmées résistantes au glyphosate.

CRITÈRES DE RECHERCHE

Des sites contenant des populations de MH soupçonnées de résistance au glyphosate de l'une des cinq espèces ciblées par l'enquête et répondant à l'un ou plusieurs des critères énumérés ci-dessous sont recherchés.

Critères de sélection des populations de mauvaises herbes soupçonnées résistantes au glyphosate

Utilisation de cultures tolérant le glyphosate

Utilisation exclusive ou récurrente de glyphosate pour le désherbage des cultures

Système de travail réduit du sol ou semis direct impliquant l'utilisation de glyphosate

Rotation peu diversifiée des groupes d'herbicides

Rotation de cultures peu diversifiée (ex. : monoculture de maïs, alternance de maïs et de soya)

Présence récurrente de mauvaises herbes non contrôlées suivant un traitement à base de glyphosate

Présence d'une seule espèce non contrôlée : les autres espèces ont été contrôlées par le traitement

Distribution aléatoire des individus ayant survécu au traitement

Achat de machinerie agricole usagée venant de l'Ontario ou des États-Unis

APPEL À LA COLLABORATION DES PRODUCTEURS ET DES INTERVENANTS DE PREMIÈRE LIGNE

Dans le cas où vous soupçonnez de la résistance au glyphosate chez l'une des cinq espèces ciblées par l'enquête, nous vous invitons à contacter la responsable du projet, **Mme Marie-Edith Cuerrier**, par courriel à marie-edith.cuerrier@outlook.com. Avec la collaboration de l'intervenant et des conseillers régionaux en grandes cultures du MAPAQ, un suivi de la population soupçonnée de résistance et l'échantillonnage des tissus foliaires ou des graines nécessaires à la conduite des tests de résistance seront effectués. Les entreprises agricoles pourront bénéficier de l'aide financière prévue dans le cadre du [Programme services-conseils](#) (action n° 757 du Plan d'accompagnement agroenvironnemental) pour être accompagnées dans l'élaboration d'une stratégie de désherbage qui tient compte d'un ensemble de facteurs, dont celui du risque de développement de la résistance. Les tests de détection sont offerts gratuitement.

- Pour la petite et la grande herbe à poux ainsi que la vergerette du Canada, un échantillon de graines matures sera requis, selon la procédure [suivante](#).
- Dans le cas de l'amarante tuberculée, de la moutarde des oiseaux et de la vergerette du Canada, un échantillon de tissus foliaires sera requis, selon la procédure [suivante](#).

Dans tous les cas, les échantillons devront être acheminés au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ, selon la procédure [suivante](#). En tout temps, la confidentialité des producteurs sera préservée. Les données générées dans cette enquête seront compilées à des fins de statistiques provinciales. Seules les données non nominatives seront diffusées.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez contacter la responsable.

Marie-Edith Cuerrier, M. Sc., agronome-consultante

Responsable scientifique du projet
marie-edith.cuerrier@outlook.com

Équipe de réalisation du projet

Julie Breault, MAPAQ, Direction régionale de Montréal–Laval–Lanaudière
Brigitte Duval, MAPAQ, Direction régionale du Centre-du-Québec
Yvan Faucher, MAPAQ, Direction régionale de la Montérégie
Stéphanie Mathieu, Direction régionale de la Montérégie
Annie Marcoux, MAPAQ, Direction de la phytoprotection, Québec
Anne Vanasse, Université Laval, Québec

Ce projet a été réalisé en vertu du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) par l'entremise de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.

